

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1368

**Artikel:** Sécurité sociale : le coût des coupes  
**Autor:** Jaggi, Yvonne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1010323>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le coût des coupes

**Les programmes d'économies sur les prestations sociales engendrent des coûts. Une étude finlandaise en propose l'analyse.**

**C**ONSTAT BANAL : TOUTE personne privée d'une prestation sociale tend à compenser cette perte dans toute la mesure du possible. Loi universelle : toute économie sur un régime social engendre une dépense supplémentaire et/ou une moindre recette pour la collectivité.

Le phénomène est facilement observable en ces temps de budgets austères, de programmes d'économies, de plans de désendettement public, d'opérations soi-disant blanches. Obsédées par la recherche pathétique d'un équilibre érigé en mythe, les autorités multiplient les déplacements de charges, par exemple de tel régime d'assurance (chômage) vers un autre (invalidité) ou vers l'assistance sociale, quand ce n'est pas vers la charité privée, sous sa forme contemporaine de l'humanitaire sponsorisé.

Si la mécanique est bien connue et sa vanité souvent dénoncée, la démonstration chiffrée en reste à faire dans sa globalité. À notre connaissance, les Finlandais ont ouvert la voie, en tentant d'évaluer la totalité des coûts sociaux et humains engendrés par les coupures budgétaires successives depuis l'automne 1992. Pour ce faire, les collaborateurs du Centre national de recherche et développement en matière de sécurité sociale et de santé (SKATES) ont procédé à diverses approches, analysant les effets de la réduction de certaines lignes budgétaires sur les revenus des ayants droit, sur leurs budgets familiaux et leurs modèles de consommation, enfin sur les formes d'aides directes, non financées par les collectivités finlandaises.

## Débureaucratiation

Les constats sont multiples, intéressants même s'ils ne sont pas directement transposables. On relève tout d'abord qu'aux développements extrêmes du système social dans les années quatre-vingt ont succédé pendant la crise de la présente décennie – en Finlande probablement plus violente qu'ailleurs – une vague de déréglementations et une furie de débureaucratiation également extrêmes. Au point que le mouvement s'est poursuivi, voire accentué, avec le changement de gouvernement en 1995, qui a vu le remplace-

ment de l'alliance du Centre et de la Coalition nationale (conservatrice) par l'entente « Arc-en-ciel » des sociaux-démocrates et des conservateurs. Au total, en l'an 2000, la sécurité sociale finlandaise coûtera 18,5 milliards de marks ou 8,5 % de moins que si les économies réalisées principalement dans les années 1992 à 1996 n'avaient pas eu lieu.

Malgré ces réductions et en raison de la crise, les ménages ont vu fortement s'accroître leur dépendance par rapport à l'État, puisque leurs revenus résultant de transferts ont passé en quelques années d'un cinquième à un tiers de leur budget. En termes réels, les revenus des ménages de salariés ont diminué d'environ 4 % du fait des coupes, tandis que ceux des personnes au chômage ou malades subissaient selon les cas une réduction de 12 à 17 % de leurs recettes.

## Tout le monde s'est appauvri

Les chercheurs ont fait deux constats inattendus. Tant la structure des dépenses de consommation que celle des revenus ont évolué parallèlement dans les différentes catégories de la population, indépendamment de leur capacité financière respective. En clair, les ménages les moins favorisés n'ont pas fondamentalement changé leurs schémas de consommation, tandis que les écarts entre leur situation et celle des ménages les mieux lotis ne se sont pas creusés.

C'est que tout le monde s'est appauvri, tout simplement. Et dans des proportions analogues. Les coupes budgétaires n'ont pas précipité tout le monde au-dessous du seuil de pauvreté, mais « seulement » les personnes qui, en raison de leur situation, dépendent dans une large mesure du réseau d'entraide sociale : familles monoparentales, personnes au chômage ou en incapacité de travail pour cause de maladie.

Dans ces trois catégories se retrouvent celles et ceux que l'État social finlandais ne suffit plus à nourrir. Dès son entrée dans l'UE en 1995, la Finlande a pu bénéficier de la remise de surplus agricoles et alimentaires dits « de Bruxelles », répartis à l'intérieur du pays grâce à un réseau de plus de cinq

cents points de distribution tenus par des associations bénévoles. De manière générale, ces dernières assurent désormais une part importante des tâches d'assistance auparavant assumées par les services sociaux des administrations publiques, eux aussi victimes des coupes.

La boucle est bouclée. L'État finlandais ne se contente pas d'opérer le transfert de ses charges entre les différents régimes composant le système de la sécurité sociale, mais il les reporte également dans toute la mesure du possible pour lui – sinon du supportable pour les tiers – sur les bénéficiaires de prestations, sur les associations privées et sur les institutions européennes. Internationalisation oblige, les effets des coupes ne s'arrêtent pas aux frontières du pays. *yj*

Matti Heikkilä & Hannu Uusitalo, *The Cost of Cuts – Studies on cutbacks in social security and their effects in the Finland of the 1990s*, Helsinki, STAKES, 1997.

## COMMISSION BERGIER

### Le pré-intermédiaire

**N**OUS NOUS ÉTONNONS étonnés que la Commission Bergier puisse publier un rapport intermédiaire sur le commerce de l'or pendant la Seconde Guerre mondiale sans tenir compte, dans son appréciation, du long débat parlementaire où fut débattue cette question à l'occasion de la ratification des Accords de Washington. La réponse (implicite) était que le rapport n'était qu'intermédiaire, sans qu'une définition méthodologique sérieuse ait été donnée de ce statut. À Washington, le professeur Bergier a lu une communication, ne présentant qu'un rapport très indirect avec l'objet principal de la conférence. Le but de l'intervention étant de démontrer internationalement que la Suisse ne relâche pas son effort d'élucidation de son passé. Mais méthodologiquement s'instaure un échelon supplémentaire, celui de la communication dans une arène mondiale, qui renvoie à un rapport intermédiaire, qui renvoie, lui, au rapport final de synthèse dont les contours semblent particulièrement flous et lointains. *ag*